



Syndicat **Force Ouvrière FINANCES**
Section locale **FO FINANCES62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CDAS du 24 septembre 2018 Compte-rendu

Le Comité Départemental de l'Action Sociale s'est réuni le 24 septembre 2018 sous la présidence de Mme Isabelle JOUINOT, Directrice Adjointe du Pôle État, Stratégie et Ressources au Centre des Finances Publiques d'Arras Diderot. La séance s'est ouverte à 9h30 pour se terminer à 16h00.

Ont été désignés secrétaire et secrétaire adjoint, Mme BAYART pour l'administration et M. DEBOMY (CGT) pour la représentation syndicale.

L'ordre du jour de ce CDAS était le suivant :

- Approbation des procès-verbaux du CDAS du 22 février 2018 et du 23 mars 2018 ;
- Compte-rendu du CNAS du 10 juillet 2018 ;
- Fermeture du restaurant administratif de Saint-Pol-sur-Ternoise ;
- Points sur les Crédits d'Action Locale 2018 ;
- Questions Diverses.

1. Approbation des procès-verbaux du CDAS du 22 février 2018 et du 23 mars 2018

Les procès-verbaux des 22 février 2018 et 23 mars 2018 ont été approuvés à l'unanimité.

2. Compte rendu du CNAS du 10 juillet 2018

- *Plan d'action issu du groupe de travail commun CNAS et CTM du 31/05/2018*

A l'issue des travaux engagés suite à l'enquête conduite en 2017 auprès d'un échantillon de 15 000 agents sur les éléments de diagnostic relatifs aux prestations offertes ainsi qu'à leur mise en œuvre, trois axes de travail majeurs ont été identifiés.

Le premier approfondit la dynamique engagée depuis maintenant plusieurs mois. Les deux suivants sont des perspectives d'avenir nouvelles.

Selon un calendrier de mise en œuvre programmée sur deux années (2018-2019), les propositions de l'administration sont :

Axe 1 : Améliorer les prestations pour répondre aux priorités exprimées par les agents, notamment en termes de restauration, de logement et de vacances.

Axe 2 : Clarifier l'offre et l'organisation des opérateurs pour permettre en cohérence la communication, la tarification sociale et la gestion des coûts.

Axe 3 : Interroger les prestations nationales et locales et leurs modalités de mise en œuvre.

Compte tenu du calendrier contraint en cette fin d'année, en raison de l'organisation des élections professionnelles qui auront lieu du 29 novembre au 6 décembre, il a été proposé de reprendre la concertation au cours du premier semestre 2019.

Cependant, **FO FINANCES 62** souligne l'importance capitale du réseau de proximité de l'action sociale qui permet d'être au plus près des agents et d'être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins. **FO FINANCES 62** souhaite également que les instances locales puissent conserver leur autonomie et leur indépendance décisionnelle, notamment dans le choix des prestations et de leur mise en œuvre, et revendique les moyens budgétaires et humains nécessaires pour une action sociale de qualité au profit de **TOUS** les agents, actifs et retraités.

- *Bilan de l'action sociale ministérielle en 2017*

En 2017, l'action sociale ministérielle s'est développée au travers d'une grande variété de champs d'interventions : la restauration, le logement, les vacances, la protection complémentaire (santé et prévoyance), les aides à la parentalité, les actions locales, les aides aux personnes en difficultés et les actions socio-culturelles.

La restauration collective demeure au cœur des préoccupations des agents et des ministères. Élément essentiel de la qualité de vie au travail, l'accès des agents à des solutions de restauration collective constitue une priorité ministérielle en termes de politiques sociales.

La politique d'aide au logement demeure également l'une des priorités majeures. Elle repose presque exclusivement sur l'activité ALPAF qui propose deux types de prestations : l'attribution d'un logement social et l'attribution d'aides et de prêts.

L'organisation des séjours vacances pour les agents et leurs familles constitue un autre pan important de l'action sociale ministérielle. L'association EPAF exploite à titre gratuit plusieurs sites domaniaux et bénéficie d'une subvention ministérielle dédiée à l'accueil des enfants en colonies de vacances et à la tarification sociale.

FO FINANCES 62 rappelle qu'aucune autre association, notamment l'ATSCAF, ne peut se substituer en lieu et place de l'action sociale départementale destinée à tous les agents du département et qui reste sans adhésion ni cotisation financière annuelle.

Comme vous pouvez le constater, les champs d'intervention de l'action sociale sont nombreux ! Le tableau ci-dessous synthétise le bilan budgétaire pour l'action sociale en 2017 par nature de dépenses :

Nature de dépenses – Champ d'intervention	Part en % (crédits de paiement)
Restauration collective	43,54 %
Vacances familles et enfants	22,70 %
Logement	13,54 %
Associations socio-culturelles	6,26 %
Aide à la parentalité	4,25 %
Crédits d'Actions Locales (CAL)	4,04 %
Protection sociale complémentaire	0,03 %
Aides financières	3,21 %
Fonctionnement du réseau	1,53 %
Travaux immobiliers	0,89 %

3. Fermeture du restaurant administratif de Saint-Pol-sur-Ternoise

Suite au départ à la retraite et pour mutation des collègues chargés de la gestion du restaurant, et faute d'avoir pu trouver des agents volontaires et bénévoles pour reprendre cette activité, le restaurant de Saint-Pol-sur-Ternoise a fermé ses portes définitivement cet été. Plus aucun repas ne sera servi sur le site.

Personne ne s'est manifesté pour prendre la relève des collègues partants qui s'étaient grandement impliqués et investis dans la gestion du restaurant administratif. Merci à eux d'avoir fait vivre ce point de restauration et permis aux agents de se retrouver dans ce lieu de convivialité. Cette triste fin démontre non seulement toute la difficulté à assurer cette mission atypique par les agents volontaires mais surtout qu'il devient complexe de maintenir les points de restauration là où la fréquentation est faible et le rapport qualité/prix peu attractif.

Les agents du site de Saint-Pol-sur-Ternoise bénéficient désormais de la carte APETIZ. Toutefois, les points de restauration de la ville (sandwicheries, brasseries...) n'acceptent pas tous ce moyen de paiement.

Un coin-repas avec micro-ondes reste à disposition des agents voulant se restaurer sur place le midi.

Rappelons que de nouveaux groupes de travail seront prochainement programmés en faveur des restaurants administratifs afin que les présidents d'association puissent mutualiser les bonnes pratiques, échanger et surtout anticiper sur les problématiques communes liées à la restauration collective, notamment pour éviter ces tristes fins...

FO FINANCES 62 réitère son attachement à la restauration collective de proximité et souhaite que la tenue d'un groupe de travail aboutisse à des solutions concrètes qui permettent de maintenir et pérenniser les restaurants administratifs départementaux.

4. Points sur les Crédits d'Action Locale 2018

Tous les postes de dépenses du CAL 2018 ont été évoqués et notamment la manifestation que toutes les familles attendent : le spectacle de Noël ! 'Le Tour du monde en 80 jours' aura lieu le 5 décembre 2018 à la salle SCENEO de Longuenesse.

La délégation à l'action sociale a envoyé un mail à tous les agents pour s'inscrire au spectacle. Le Père Noël sera présent pour accueillir et émerveiller le regard les enfants !

Par ailleurs, autres manifestations familiales qui ont rencontré encore un vif succès cette année : les sorties collectives ! Elles ont également été très fortement suivies, aussi bien par les actifs que les retraités, et ont été appréciées, pour ne pas dire plébiscitées par l'ensemble des participants !

Un groupe de travail relatif à l'organisation du prochain spectacle de Noël et des sorties sera prochainement organisé. N'hésitez pas à nous faire parvenir toutes vos idées !!!

Les autres points du CAL n'ont appelé aucune autre observation particulière. Le bilan de l'exécution pour 2018 sera diffusé dans les prochains mois.

Cette année, les chèques-cadeaux seront attribués aux familles sous forme dématérialisée ! La délégation apportera des informations complémentaires sur ce sujet au cours du prochain CDAS. Nous vous en ferons part dans notre prochain compte-rendu. Les services des ressources humaines contactent actuellement l'ensemble des agents pour obtenir une adresse e-mail afin de pouvoir valider l'envoi des chèques cadeaux dématérialisés.

5. Questions diverses

Un médecin de prévention vient d'être nommé sur Boulogne-sur-Mer en remplacement du Dr Malone. Il était temps ! Mme DE PAUW, nouvelle médecin, exercera dans un premier temps dans l'actuel cabinet avant d'être définitivement installée au CdFiP de Boulogne-sur-Mer, rue d'Aumont. Les représentants en CDAS ont insisté sur le fait que la confidentialité des consultations doit être garantie. La direction est en cours de réflexion sur ce sujet et évoquera cette problématique lors d'un prochain CHS-CT. **FO FINANCES 62** salue cette bonne nouvelle mais regrette toutefois qu'un poste soit toujours vacant sur le secteur d'Arras.

Les représentants **FO FINANCES 62** :

Titulaires : Sandrine BONET, Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON

Suppléants : Audrey JOLY, Gautier LEDOUX, Michaël MILLOT